



474 allée Henri II de Montmorency
34 000 Montpellier
04 66 64 51 38

Les commissaires paritaires

ac-montpellier@se-unsas.org

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Grand Choix	d'abord à	puis à	ensuite	Enfin
		Ancienneté de corps	Ancienneté d'échelon	Mode de passage échelon précédent	Age
Echelon					
5	71,5				
6	74				
7	77	8 ans			
8	80	12 ans			
9	82,5	15 ans			
10	86,5	14ans			
11	89				

Les égalités de barème sont départagées

PLP	Choix	d'abord à l'	puis à l'	ensuite	Enfin
		Ancienneté de corps	Ancienneté d'échelon	Mode de passage échelon précédent	Age
Echelon					
5					
6	71,5				
7	75	10 ans			
8	78,5	6 ans			
9	81,5	14 ans	3ans3mois5j		
10	84,9				
11	87,9				